



« Projet contre projet »

Comparatif des projets du Parti Socialiste (PS), de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP), de l'Union pour la Démocratie Française (UDF), des Collectifs Antilibéraux pour une Candidature Unitaire, et du Front National (FN).

THEMATIQUE : Immigration

1. Fiche : Orientations générales et moyens administratifs.

Collectifs unitaires : Ce que nous voulons	PS : Réussir ensemble le changement	UDF : Propositions de François Bayrou	UMP : Contrat de législature 2007-2012	FN : Projet présidentiel
Abroger la loi CESEDA ; abroger les lois Pasqua, Debré, Chevènement, Méhaignerie, Guigou et les remplacer par une loi garantissant le droit du sol et les droits des étrangers ; Dépenaliser le séjour irrégulier ; fermer les centres de rétention.	Retour sur les « lois Sarkozy ». Le mot d'ordre reste la maîtrise de l'immigration.	Une politique nationale d'immigration articulée en deux volets : maîtrise de l'immigration clandestine et main tendue à ceux qui peuvent et veulent s'intégrer.	Conforter la politique d'immigration choisie ; Abandonner les régularisations massives.	Rétablir la cohésion nationale et sociale, cassée « par une immigration massive sans garantie et sans moyens d'assimilation, (...) non plus immigration de travail, en lien avec nos nécessités de développement, mais immigration de peuplement sans volonté d'assimiler ni de former » ; arrêter l'immigration.
Supprimer la compétence du ministère de l'intérieur, et donc de la police, dans la gestion de l'immigration et transfert de celle-ci à un ministère spécifique chargé de l'intégration et de la lutte contre les discriminations.	Rationaliser les administrations en charge de l'accueil.	Il faut un ministre chargé de l'immigration, regroupant sous son autorité les administrations différentes en charge de ces problèmes, assurant le suivi des populations qui sont sur notre territoire, intervenant dans les accords de co-développement.	Créer un grand ministère de l'immigration et de l'intégration regroupant l'asile, l'immigration, la politique des visas et l'intégration ; Créer un ensemble unique d'agents de l'Etat en charge de l'immigration et de l'intégration, dans les consulats et dans les préfectures	
Mettre en place les moyens nécessaires à	Soutenir l'élaboration d'un projet migratoire	L'immigration choisie est un leurre, un concept vide	Adapter les flux annuels d'immigration par rapport	Appliquer la préférence nationale (préférence

<p>l'accueil et à la bonne insertion des étrangers ; Tous les résidents, nationaux comme étrangers, bénéficieront des mêmes droits sociaux.</p>	<p>individuel pour favoriser l'immigration : un contrat dès l'arrivée sur le sol français, avec la création d'un guichet unique d'accueil et d'insertion.</p>	<p>de contenu. L'immigration "choisie" s'ajoute à l'immigration subie et ne la remplace pas. Dans un pays qui compte quatre millions de chômeurs, pourquoi aller chercher de la main-d'œuvre à l'extérieur ?</p>	<p>aux besoins et capacités d'accueil de la France ; Plafonds annuels d'immigration selon les différentes voies d'entrée, rééquilibrage des flux d'immigration économique par rapport à l'immigration familiale.</p>	<p>nationale à l'emploi, au logement, aux aides sociales et familiales) ; au niveau social, « si différence de traitement il doit y avoir, celle-ci doit se faire entre ceux qui sont français et ceux qui ne le sont pas (...) le Français, même SDF, doit avoir plus de droits que l'étranger aussi brillant et sympathique soit-il » ; dénonciation des « critères purement sociaux » conclusion : « ceci implique l'arrêt de l'immigration »</p>
	<p>Faire preuve de fermeté face à l'immigration illégale et lutter contre les filières clandestines</p>	<p>Lutter résolument contre les filières de passeurs et les trafics d'êtres humains.</p>	<p>Lutter contre les filières clandestines, en faire une des priorités de la coopération policière internationale</p>	
<p>Les emplois ouverts aux résidents communautaires le seront pour tous les résidents étrangers ; mener la lutte contre l'exploitation du travail clandestin</p>	<p>Lutter contre le travail au noir, en particulier par l'augmentation des moyens de l'inspection du travail et l'aggravation des peines pour les employeurs</p>	<p>Durement réprimer le travail clandestin. Les immigrés clandestins ne restent que s'ils peuvent travailler. Le travail clandestin est la condition de l'immigration clandestine.</p>	<p>Approfondir l'action de la HALDE (par exemple par le renforcement des amendes et des obligations de publication)</p>	<p>« il faut qu'à compétence égale, les emplois notamment soient réservés prioritairement à nos compatriotes », « préférence nationale pour l'emploi »</p>

2. Fiche : Accueil (regroupement familial, études, asile, ...) et régularisations.

Collectifs unitaires : Ce que nous voulons	PS : Réussir ensemble le changement	UDF : Propositions de François Bayrou	UMP : Contrat de législature 2007- 2012	FN : Projet présidentiel
Abolir les restrictions imposées au regroupement familial ; supprimer les contrôles portant sur la régularité du séjour lors du mariage.	Respect du droit au regroupement familial.		Faire des conditions plus rigoureuses pour le regroupement familial (conditions de revenu et de logement).	
Régulariser immédiatement les sans-papiers, avec une carte de séjour de dix ans.	Dans le cadre du retour sur les lois Sarkozy, restauration de la possibilité de régularisation après 10 ans de résidence ; Soutien au droit d'asile par l'accompagnement individualisé des réfugiés statutaires.		Pour les étrangers installés depuis longtemps en France dans le respect de nos valeurs (ailleurs : « qui respectent nos lois et principes »), nous créerons une carte permanente de séjour.	
	Organiser un meilleur accueil des étudiants étrangers	Les pays européens pourraient permettre aux médecins, ingénieurs, techniciens de faire l'aller-retour entre leur pays d'origine et pays où ils ont été formés.	Favoriser la venue des meilleurs étudiants, chercheurs, ingénieurs, travailleurs qualifiés, artistes, intellectuels, par un système de points.	
Motiver les refus de visas long séjour, ce qui permettra la possibilité de recours contre l'arbitraire administratif ; transformer			Interdire à tout étranger reconduit dans son pays d'origine d'obtenir un visa ou un nouveau titre de séjour en France dans les 5	

la commission de séjour en une instance délibérative transparente avec des débats publics et contradictoires ; rendre tous les recours suspensifs ; les visas de court séjour seront supprimés, le passeport suffisant ; supprimer la double peine.			ans qui suivent.	
---	--	--	------------------	--

3. Fiche : Intégration, naturalisation.

Collectifs unitaires : Ce que nous voulons	PS : Réussir ensemble le changement	UDF : Propositions de François Bayrou	UMP : Contrat de législature 2007-2012	FN : Projet présidentiel
<p>La loi Ceseda sera abrogée. Le droit à la nationalité est reconnu à tous les étrangers d'origine qui font leur vie dans ce pays et y ont établi leur résidence permanente. Les conditions d'accès à la nationalité sont facilitées par une simplification de tous les règlements créant des obstacles administratifs injustifiés.</p>	<p>Simplifier et solenniser l'accession à la nationalité française : une journée annuelle du citoyen pour les Français atteignant la majorité et les Français par naturalisation, avec rappel à tous des principes républicains.</p>	<p>Si un immigré n'est pas admis, il doit être reconduit ; reconduit le plus vite possible, avant que ne se créent des liens familiaux.</p> <p>S'il est admis, il faut l'inciter à s'intégrer à la société française, par un programme d'intégration portant sur la langue française et nos valeurs. L'assiduité à un tel programme serait une condition de régularisation. Les immigrés arrivés clandestinement sur notre territoire ne sauraient être régularisés que sur des critères clairement définis : contrat de travail, maîtrise de notre langue et de nos valeurs, connaissance de notre mode de vie.</p>	<p>« dire à ceux qui ne respectent pas [les valeurs fondamentales de la France] qu'ils peuvent en partir » ; se montrer intransigeant en matière de respect des principes républicains (en particulier laïcité dans les services publics, égalité hommes/femmes, monogamie) ; Refuser les lois matrimoniales étrangères ; dans les services publics hospitaliers, obliger l'acceptation de l'ensemble des règles, notamment de la laïcité ; Réformer nos procédures en matière d'éloignement pour plus d'efficacité ; Renforcer les obligations de connaissance du français et de respect des valeurs républicaines pour le regroupement familial et l'accès à la nationalité.</p>	<p>Assimiler les immigrés devenus français au cours des dernières années, en contrepartie du respect sine qua non de nos lois et de nos traditions ; arrêter l'immigration.</p>

<p>Appliquer la loi civile française aux femmes étrangères résidant en France. Les faire bénéficier d'un titre de séjour établi à leur nom propre. Ne plus les assujettir aux Codes de statut personnel des pays d'origine.</p>	<p>Une place particulière pour les femmes (rôle dans la transmission du langage, des valeurs, de la culture, de points de repères, etc)</p>		<p>Agir spécialement auprès des femmes (droits, acquisition du français, formation professionnelle, sensibilisation à l'éducation des enfants) ; « concentrer certains moyens de la politique d'intégration et de la politique de la ville sur le soutien des familles, l'aide à la parentalité, le soutien scolaire, la formation et l'émancipation des femmes, leur sensibilisation aux enjeux de la réussite scolaire de leurs enfants ».</p>	
	<p>Le service civique (universel et visant au service de l'intérêt général) s'adressera tant aux Français qu'aux étrangers de 18 à 25 ans (fonction intégratrice), sur la base du volontariat pour ces derniers. La participation leur facilitera l'accès à la nationalité.</p>		<p>Favoriser dans les banlieues les associations (il est précisé par ailleurs « associations d'accueil ») qui expriment les valeurs de la République (cf. plus bas, « la France on l'aime ou on la quitte ») ; Maîtriser l'immigration est présenté comme un moyen de « sortir les quartiers en crise de l'engrenage de la marginalisation »</p>	
<p>Etendre à tous les résidents</p>	<p>Accorder le droit de vote</p>			

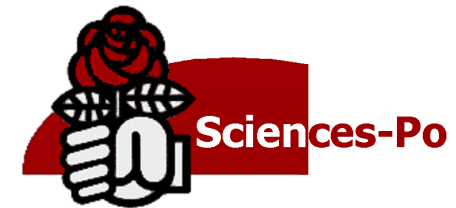
extracommunautaires les droits civils et politiques déjà accordés aux citoyens européens pour les élections locales et européennes.	pour les scrutins locaux aux résidents étrangers en situation régulière et résidant depuis 5 ans dans notre pays.			
---	---	--	--	--

4. Fiche : Partenariats, action internationale, contrôle.

Collectifs unitaires : Ce que nous voulons	PS : Réussir ensemble le changement	UDF : Propositions de François Bayrou	UMP : Contrat de législature 2007- 2012	FN : Projet présidentiel
<p>Ratifier la convention des Nations Unies sur la protection des travailleurs migrants et des membres de leur famille.</p>	<p>Etablir un partenariat avec les pays d'origine fondé sur le co-développement, l'immigration partagée, en multipliant les possibilités d'aller et retour, en favorisant l'investissement dans les pays d'origine mais aussi avec la signature d'accords de réadmission des immigrants illégaux dans les pays d'origine.</p>	<p>La cause principale de l'immigration, aujourd'hui comme il y a des siècles, c'est la misère : une politique de co-développement avec les pays d'origine permettra de donner à leurs habitants la chance de réussir dans leur propre pays, notamment en impliquant les diasporas.</p>	<p>Signer un traité multilatéral fixant les droits et devoirs des pays d'accueil et de départ (une des priorités); mettre en place une agence mondiale de l'immigration qui ferait respecter le traité; Contrôler les entrées sur le territoire européen, mais aussi les retours dans les pays d'origine; Distinguer les flux en provenance des pays émergents et ceux en provenance de pays en développement et, avec les pays en développement, signer des accords bilatéraux (traités de co-développement et d'immigration concertée) permettant aux jeunes (par un visa durable de circulation entre leur pays et la France) retournant ensuite dans leur pays de se former en France; Conditionner la politique</p>	<p>Signer des accords de coopération.</p>

			de délivrance des visas aux efforts de chaque pays d'origine pour reprendre ses clandestins migrants)	
	Une action particulière en faveur de l'Afrique (en vue la relance du projet de Banque Euro-Méditerranée).		Promouvoir la zone EuroMed comme zone de prospérité et de sécurité ; Etablir un partenariat euro-africain liant l'aide au développement et la maîtrise des flux migratoires ; créer une Agence européenne du codéveloppement.	
	Mettre en place une police commune européenne aux frontières de l'UE.	La politique d'immigration doit être une politique européenne : il faut une politique concertée de circulation, de visas, d'accompagnement des immigrés.	Instaurer (et ailleurs dans le projet : renforcer...) une véritable police européenne aux frontières ; établir un réseau consulaire européen unique pour la délivrance des visas et l'Office européen de l'asile pour une procédure européenne unique d'examen des demandes ; proposer un pacte européen de l'immigration entre les grandes nations européennes, comportant des obligations en matière	

			de régularisation et d'éloignement des clandestins.	
			Généraliser les visas biométriques.	



5. Synthèse sur la thématique Immigration.

La France est une terre d'accueil, une terre d'immigration. Notre pays a bâti son histoire sur la rencontre de peuples que tout opposait. C'est ce qui fait la richesse de notre langue, de notre patrimoine, de notre culture. Mais le contact avec « l'autre » n'est jamais facile. Si au début du XXème siècle les affrontements entre Italiens et Français se soldaient par des morts dans le Sud de la France, le début du XXIème siècle est marqué par un regain de xénophobie et de racisme, principalement dirigés contre les immigrés africains et leurs descendants. Le 21 avril 2002 n'en est qu'une illustration. La gestion de l'immigration tient donc une place importante dans le débat public français. Certaines propositions des partis de gouvernement se ressemblent : rationalisation de l'administration en charge des questions migratoires, partenariats avec les pays d'origine, ... Cela se comprend parce que ces partis ont en commun des principes républicains et qu'ils suivent les orientations fournies par l'UE. Mais au-delà de ce socle commun on peut lire de vraies différences entre des projets qui brassent du vent et d'autres qui visent à définir des marges de manœuvre pour préparer l'action.

A l'extrême gauche, les collectifs antilibéraux pour une candidature unitaire mettent en avant « *le respect absolu de la dignité* » et les « *principes de développement* », propres à éclairer l'action mais qui ne peuvent en assurer le réalisme.

Le FN, lui, au-delà de modifications cosmétiques, maintient sa « *préférence nationale* » qui, en fait de préférence, est un ostracisme pur et simple (un racisme ? – du moins, la crispation xénophobe est palpable dans le discours de Le Pen : le mot immigration est le premier réellement porteur de signification qu'il prononce dans son discours incantatoire et incohérent).

Le programme de François Bayrou sur l'immigration est la preuve de ses difficultés à aller au-delà d'un sempiternel apitoiement. L'UDF refuse de revenir sur les lois Sarkozy, et fait sienne la formule d'immigration « subie ». Cependant François Bayrou essaye de se démarquer de l'UMP et rejette le principe d'immigration « choisie » : selon lui la France ne doit pas aller chercher de la main d'œuvre à l'étranger car elle compte déjà 4 millions de chômeurs. Pas d'immigration choisie donc, et pourtant l'UDF propose de permettre aux médecins, ingénieurs, techniciens, de faire

l'aller-retour entre l'Europe et leur pays d'origine : il s'agit donc de choisir certaines catégories professionnelles auxquelles on attribue des privilèges, mais ce n'est pas de l'immigration choisie ... L'UDF, ou comment réinventer ce qui l'a déjà été par Sarkozy !

L'UMP, se focalise sur « l'immigration choisie » et la multiplication de modalités incitatives et punitives. Les mesures sur les étrangers et l'immigration apparaissent à plusieurs reprises dans le programme de la droite, souvent sans beaucoup de cohérence. Il apparaît difficile de voir dans le discours de l'UMP la marque d'une bonne compréhension des problématiques : l'UMP est dans l'inflation des propositions, incapable qu'elle est de maîtriser sa propre action lors des 5 dernières années, et incapable de tirer les leçons du passé. La droite française croit que les flux migratoires peuvent être gérés comme les flux de marchandises ou les flux financiers : on parle ainsi de « plafonds selon les différentes voies d'entrée », on met en place la traçabilité du produit avec les visas biométriques ! Pour éloigner les clandestins, il suffit selon l'UMP de leur refuser un titre de séjour pendant les 5 ans qui suivent la reconduction. Entre cynisme et naïveté, le programme UMP représente un vrai danger pour notre pays.

Contre la haine du FN, et les mesures de surveillance de l'UMP, le PS, lui, s'engage autour de trois axes majeurs : une immigration basée sur un projet migratoire individuel, un accueil de qualité pour une intégration ou une cohabitation réussie, et l'établissement de partenariats justes avec les pays d'origine. La proposition de multiplication des possibilités d'aller-retour représente une avancée considérable. Service civique universel accessible aux étrangers, droit de vote aux élections locales, mais aussi fermeté contre le travail clandestin et les filières d'immigration clandestine, le projet socialiste se situe du côté de la modernité.